

Résolution sur l'impact des mesures de sûreté de l'aviation et des scanners corporels sur les droits de l'homme, la vie privée, la dignité personnelle et la protection des données

2008/2651(RSP) - 21/10/2008

L'Assemblée a tenu un débat sur la question orale [O-0101/2008](#) à la Commission sur les effets des mesures de sécurité et des appareils d'imagerie de l'aviation civile sur les droits de l'homme, le respect de la vie privée et de la dignité individuelle et la protection des données à caractère personnel.

Une proposition de résolution clôturant le débat devait être mise aux voix le 23 octobre 2008.